

Il y a tout juste un an, à l'assemblée générale, vous donniez mandat au comité directeur, pour procéder à d'éventuelles modifications des statuts et du règlement intérieur qui seraient imposées par la FFVoile Ceci dans la mesure où lesdites modifications ne portaient pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la Ligue.
Nicolas Hénard nous annonçait un simple toilettage.

Des statuts types ont été effectivement proposés aux ligues et ils ont été très longuement discutés à deux réunions du conseil des présidents de ligue qui se sont tenues en juin et en septembre.

Si un certain nombre de propositions de la fédération ou des présidents des ligues ont été retenues, comme, par exemple, l'obligation de 30 % de femmes dans les comités directeurs, d'autres demandes votées à l'unanimité par le conseil des Présidents, qui modifie fondamentalement les précédents statuts, ont été rejetées. Nous sommes donc loin du simple toilettage annoncé.

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, le changement le plus important par rapport à nos anciens statuts est que seul les représentants des clubs à notre assemblée générale peuvent candidater pour être représentant de la ligue à l'assemblée générale fédérale. Les membres des comités directeurs des ligues et les Présidents des CDV ne le peuvent plus, sauf à être représentants de leur club.

Si l'année 2018 avait vu une augmentation significative du nombre de licenciés en Île de France, le bilan pour l'année 2019 se traduit par une perte de licenciés principalement chez les jeunes (-11 % dont -4 % du à la fermeture de la BNO). Quant au nombre de licenciés adultes, il a diminué de 0,8 % tout en restant supérieur à celui de 2017.

Fin 2019, la ligue comptait 80 clubs, un quart de ces clubs comptaient moins de 20 licenciés. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas avoir de représentant à notre assemblée générale. C'est regrettable. Ils ont essentiellement une activité loisir et ils participent, comme tous les autres clubs au développement de la voile.

Les Présidents des ligues ont souhaité que la FFV abaisse ce minimum de 20 licenciés. Nous verrons !

En 2019, nous avons perdu un grand club historique, la BNO. Trois nouveaux clubs se sont créés, deux dans le 93 et un dans le 94. Deux nouveaux établissements l'Île de loisirs de Saint Quentin en Yvelines et l'Île de loisirs du Val de Seine se sont affiliées à la FFVoile. C'est aussi le cas, en ce début d'année, de l'Île de Loisir de Créteil.

Une autre bonne nouvelle, nous avons dorénavant un CDV pour chacun des départements franciliens puisque le CDV 93 vient d'être créé.

En Île de France, les licenciés sont plus des pratiquants de la voile loisir que des régatiers. 73 % des licenciés franciliens n'ont jamais régaté dans la ligue, 16 % n'ont couru quand dehors de la ligue, 56 % n'ont participé à aucune compétition en 2019.

Ces chiffres restent constants depuis plusieurs années.

L'âge moyen des licenciés franciliens est de 41 ans soit 4 ans plus âgés que la moyenne

nationale. La valeur médiane est pour l'Île de France de 44 ans.

Notre trésorier, Hervé Lohier a eu la lourde tâche de gérer les finances de la Ligue avec l'aide de notre Secrétaire, Cécile Aussière. Il vous présentera le rapport financier. Nous arrivons à un résultat d'exercice positif de 4 428 €.

Nos finances sont saines et notre trésorerie nous permet d'aborder la nouvelle année avec sérénité dans l'attente des différentes subventions.

Si le total des recettes en 2019 (hors bénévolat) est sensiblement égal à celui que j'avais prévu dans le projet de budget, je dois admettre que j'avais surévalué un certain nombre de recettes. Cela est compensé par quelques recettes non prévues.

Je dois remercier notre CTS, Jean-François Talon et notre secrétaire général, Jean-Luc Denéchau qui travaillent sur les conventions avec la Région et la DRJSCS. Ils sont parvenus à obtenir un total de subventions supérieures à celles de l'année précédente.

Si financièrement, nous avons pu cette année réaliser les actions que nous avons prévues, c'est grâce au soutien de nos partenaires institutionnels : le Conseil Régional Île de France et la DRJSCS ainsi que de nos partenaires privés.

La Banque Populaire Val de France nous aide dans les Yvelines pour les actions en faveur des jeunes et les grandes manifestations.

La Bred participe à l'achat et à l'entretien du matériel nautique. C'est en partie grâce à la Bred que nous avons pu cette année renouveler deux de nos semi-rigides.

Patrick Karam, Vice-Président de la Région Île de France chargé des sports, nous a appris récemment que Valérie Péresse avait cette année encore, augmenté le budget du sport. C'est une très bonne nouvelle pas seulement pour nous mais pour l'ensemble du sport francilien. Certains de nos clubs ont déjà pu bénéficier d'aides de la région.

Je tiens à remercier la région Île de France et en particulier Patrick Karam qui soutient les ligues sportives et qui a toujours été à notre écoute.

Nous sommes plus inquiets pour les subventions venant de l'état. Le CNDS n'est plus. C'est l'agence nationale du sport qui, pour une partie au moins, distribuera les crédits à partir de projets validés par la FFV. Nous devons rester vigilants pour que nos subventions pour 2020 restent au minima à l'identique de celles de 2019.

Le bénévolat doit apparaître dans le bilan financier et dans les demandes de subventions. C'est les salaires que nous aurions dû verser si nous avions payé les bénévoles. Ces bénévoles sont évidemment tous les membres du comité directeur et les arbitres. Nous arrivons à un total de 4 230 heures de bénévolat.

Le temps de travail annuel des bénévoles qui ont répondu varie entre 10 et un peu plus de 1 000 heures.

Cette année encore, on trouve plusieurs clubs franciliens dans les 5 premiers des championnats de France des clubs pour différentes pratiques. Le CVSQ est quatrième en dériveurs et troisième en VRC. En quillards voile légère, on trouve trois clubs franciliens dans les cinq premiers : l'YCIF, le CVSQ et le CVP.

De nombreux Franciliens se sont distingués sur tous les plans d'eau. Arnaud Scheiwiller, Président de la commission sportive reviendra plus en détail sur les bons résultats de nos coureurs, ils sont licenciés dans une dizaine de nos clubs.

Le nombre de coureurs en Optimist continue à croître, c'est bon pour l'avenir mais on les trouve essentiellement dans deux clubs.

Il est dommage que, depuis la fin de la série l'Équipe, la FFVoile n'ait pas réussi à

promouvoir un bateau à deux équipiers pour les minimes.

Les 420 qui avaient presque disparu en Île de France revivent, en particulier au CVSQ

Les Laser sont nombreux mais essentiellement pour une activité locale notamment au CVSQ.

Les flottes collectives pour lesquelles nous avons organisé les trois premiers championnats de France doivent être redynamisées en Île de France. Cela demande beaucoup de bonnes volontés et des moyens financiers.

Un regret, ne pas avoir réussi à réunir, en dehors du trophée Banque Populaire, tout ce qui peut naviguer dans une ou des grandes manifestations sportives et festives.

Il y a une demande, pour preuve l'Open de France qui regroupe tous les coureurs quels que soient leurs niveaux et leurs âges (sauf les minimes), et toutes les séries. 33 équipages franciliens y ont participé cette année.

Contrairement à ce qu'il a pu être argué par certains, la ligue et pas seulement la nôtre, est un acteur essentiel dans le développement de la voile.

La ligue a pour mission de mutualiser les moyens matériels et humains pour le développement des pratiques. Le travail réalisé par Bernard Nouailhas, Président de la Commission handi en est un bon exemple.

Il reviendra dans sa présentation sur les actions menées en 2019 et sur ces projets.

Les résultats de nos sportifs sont le fruit du travail fait en amont par la commission développement, pour les écoles de voile et les écoles de sport. Ce travail profite à l'ensemble les clubs.

Suite à un accident de santé, Claude Dayon qui a porté pendant de nombreuses années les projets de la commission développement ne sera pas là cette année pour présenter les travaux et les projets de cette commission. Nous lui souhaitons le meilleur rétablissement possible et le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué au bénéfice de notre Ligue.

La commission formation dont le Président est René Haumont, a pour mission de former des cadres à tous niveaux, dirigeants, entraîneurs, formateurs. Son travail profite à l'ensemble les clubs, mais c'est à eux de susciter des vocations.

C'est la commission régionale d'arbitrage de la ligue dont Hervé Chastel est le Président qui forme les arbitres dont les clubs ont besoin. Il y reviendra aussi dans sa présentation.

Un grand événement en 2019 est la création de Nautisme en Île de France administré par les quatre ligues franciliennes du nautisme : voile, canoë-kayak, ski nautique et aviron. Son rôle dans le développement du nautisme est fondamental à la région. C'est pour cette raison que j'ai demandé à Yoan Picard, son directeur de venir présenter Nautisme en Île de France.

Il nous faut penser à l'avenir, dans un an, à la prochaine assemblée générale, il faudra élire un nouveau comité directeur.

Je ne me représenterai pas comme Président.

Je rappelle que le comité directeur est constitué de 20 membres, 19 représentants des associations locales (les clubs) et un représentant des établissements.

L'élection des membres du comité directeur se déroule statutairement en trois temps :

- Un vote de liste pour 10 membres du comité directeur. Les listes doivent comporter

- obligatoirement 10 noms dont 3 femmes et indiquer les noms des membres du bureau,
- Un vote plurinominal majoritaire à un tour pour 9 membres du comité directeur dont 3 femmes.
 - Un vote uninominal à un tour pour le membre issu du collège des établissements

Le calendrier est tel que c'est le bureau actuel qui proposera à la prochaine assemblée générale le budget pour l'année 2021 et qui aura aussi à proposer avant la fin de l'année 2020, un plan de développement à la Région, pour la prochaine mandature (2021-2024).

J'ai eu la chance avant mon élection en 2013 d'avoir été invité par le président de l'époque, Pierre Mahaut, à participer à ces travaux. Je souhaite en faire de même en 2020 si un (ou des) postulant(s) à la présidence s'est fait connaître avant la fin de l'année.

Pour conclure, la gestion de la Ligue au quotidien, repose sur le travail d'un groupe et je tiens à remercier les membres du Bureaux qui avec nos conseillers techniques et notre secrétaire, ont constamment été à mes côtés pour gérer les problèmes de la Ligue.

Enfin, n'oublions pas : voile loisir, voile sportive, chacun navigue pour son plaisir. C'est notre rôle d'y veiller.